

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Budget fédéral et culture : trois constats défavorables au Québec

(Montréal, le 5 mars 2010) – Au nom de milliers d'artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels, le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec (M.A.L.) formule trois constats défavorables à l'économie québécoise à partir des orientations du gouvernement fédéral en matière de culture dans son budget 2010-2011.

Premier constat, le gouvernement ne reconnaît pas la culture comme une composante de l'économie innovante du Canada. En effet, le thème de la culture est absent du chapitre 3.3, section « Favoriser la croissance économique et l'emploi par l'innovation », dont l'objectif est d'assurer la croissance à long terme de l'économie canadienne et de créer les emplois du futur. Cette omission défavorise le Québec, où l'économie culturelle est un important secteur d'innovation et d'emplois.

Deuxième constat : le gouvernement refuse, pour une troisième année consécutive, de rétablir les programmes fédéraux de soutien au rayonnement des artistes québécois et canadiens à l'étranger. L'abolition des programmes *PromArt* et *Routes commerciales*, en 2008, continuera d'affecter au premier plan le Québec, où ces programmes étaient particulièrement importants pour les artistes et les travailleurs culturels. Cette décision continue de placer le gouvernement du Québec dans l'obligation de compenser ce manque à gagner en injectant des fonds sans compensation du palier fédéral.

Troisième constat, nous ne pouvons que demeurer inquiets des choix guidés par l'idéologie conservatrice du gouvernement canadien en matière de culture, alors qu'il réaffecte régulièrement les fonds en fonction de ses propres valeurs, particulièrement éloignées de celles des Québécois. On a pu, encore une fois, l'observer récemment lors de l'abolition des programmes de subvention des musiques spécialisées, à l'automne 2009. Toutes les décisions de coupures prises par ce gouvernement vont d'ailleurs à l'encontre des recommandations formulées par le Comité permanent du Patrimoine en décembre dernier. Il faudra donc au cours des prochaines semaines être attentifs à l'allocation des crédits budgétaires aux différents programmes liés à la culture au Canada.

Enfin, bien qu'il ne réduise pas les crédits accordés au Conseil des Arts du Canada (CAC), le budget d'hier nous éloigne une fois de plus de l'objectif d'un financement à hauteur de 300 millions de dollars pour le CAC, objectif formulé depuis plusieurs années déjà et auquel tous les autres partis politiques fédéraux ont souscrit.

Le Mouvement pour les arts et les lettres regroupe sept organisations nationales et treize conseils régionaux de la culture du secteur des arts et des lettres, qui représentent des milliers d'artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels. Le Mouvement est constitué du Conseil québécois de la musique, du Conseil des métiers d'art du Québec, du Conseil québécois des arts médiatiques, du Regroupement québécois de la danse, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, de En piste - le regroupement national des arts du cirque - ainsi que des conseils régionaux de la culture de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay, de la Mauricie, du Centre du Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la région de Québec-Chaudières-Appalaches. La mission des conseils régionaux de la culture est d'appuyer le développement des arts et de la culture dans leur région.

- 30 -

Source : Mouvement pour les arts et les lettres

Renseignements pour les médias :

France Bouffard
Sphère Communication
Portable : 514 718-4811
Bureau : 514 286-2772 poste 10
fbouffard@spherecom.qc.ca

Sylvie Raymond
Pour le Mouvement pour les arts et les lettres
Bureau : 450 788-3258
Portable : 450 880-2562
sylvieraymond@tellabaie.net